

[EXTRAIT]

La démocratie directe selon les Glaronnais

Il pleut des cordes à Glaris ce 1^{er} mai. Comme toujours dans ce canton de Suisse alémanique, perdu à mi-chemin entre Zurich et la frontière avec l'Autriche, les nuages montent dès que retombe le souffle chaud du foehn. Les montagnes alentour s'effacent ; on aperçoit seulement, par endroits, l'écharde verte des forêts. Les Glaronnais sont bien équipés, contrairement à moi qui patauge dans mes souliers en daim : ils ont enfilé sur leurs habits du dimanche des cirés ou des capes militaires, vestiges de leurs années de service. Les capuches alternent avec les feutres, les jeans avec les queues-de-pie. Les siècles se mêlent.

Les cloches résonnent dans la vallée. Rapidement, le Zaubplatz se couvre de parapluies. Les jeunes conscrits de l'armée suisse, mitraillette en bandoulière, font une haie d'honneur au peuple qui s'avance vers le Ring, un ovale d'une centaine de mètres de longueur délimité par des constructions en bois provisoires. Les plus chanceux s'assoient sur des bancs en bois détremvés ; les autres s'agglutinent debout sur l'estrade extérieure. On avance les fauteuils roulants aux extrémités des travées ; les enfants, bottés et encagoulés, s'assoient sur des petits bancs, au milieu, pour observer sagement le rituel. Les invités d'honneur, comme, ce jour-là, le président de la Confédération suisse, se placent face à la tribune. Aux fenêtres des maisons colorées glissent des profils de curieux.

Un grondement s'élève de la foule, 5 000 personnes au bas mot : « Dieses schwöre ich » (Je le jure), répètent-ils en chœur. Jurer quoi ? De respecter la Constitution, de protéger les libertés et de voter les lois en conscience. Comme tous les ans sans interruption depuis 1387, le peuple de Glaris s'est rassemblé à la Landsgemeinde (une assemblée citoyenne) pour décider collégialement des affaires du canton. Le corps législatif exerce son droit inaliénable de « proposer, amender et voter » les lois. Tous ceux qui fantasment sur la démocratie directe feraient bien de venir étudier comment, depuis plus de six siècles, les Glaronnais la pratiquent avec discrétion et efficacité.

Il est certain que l'ordre du jour se prête peu aux figures de rhétorique et aux envolées républicaines. Ce dimanche, il s'agit de savoir si les grandes entreprises doivent payer une surtaxe sur l'énergie, s'il faut accorder une subvention à la Maison des arts (et de quel montant ?), si les fonctionnaires auront droit à un congé paternité de deux ou cinq jours, ou si les services informatiques des trois communes doivent être fusionnés d'ici au 1^{er} janvier. Les affaires domestiques sont rarement exaltantes, mais toujours épineuses. On voit ainsi défiler à la tribune un notable cravaté qui veut baisser les impôts (puisque la construction de l'hôpital est terminée) ; une jeune fille expliquant que l'art, c'est important pour les générations futures ; un adolescent en anorak signalant des

anomalies dans les contrats de délégation de service public ; une femme menue au chapeau orange plaidant pour le progrès social ; un écolo dénonçant les caméras de surveillance ; un industriel exprimant ses craintes pour l'économie locale... Les interventions durent quelques minutes seulement, et se déroulent dans un silence religieux. Pas d'applaudissements, pas de sifflets, pas d'invectives. On n'est pas à l'Assemblée nationale, tout de même...

Et le peuple vote à main levée, en brandissant sa convocation délavée par la pluie. Le Landammann, chef du conseil d'Etat (l'exécutif local), qui préside aux délibérations, juge des majorités à vue d'œil. Par souci de visibilité, il faut refermer son parapluie : la démocratie vaut bien un rhume. Pour les congés des fonctionnaires, le résultat est si peu clair qu'il faut revoter. Toujours la même incertitude. Murmures. Alors, le Landammann demande à ses quatre collègues du conseil de l'assister. Chacun à un coin de la tribune, ils scrutent la foule comme des vigies, puis rendent leur conclusion au Landammann.

C'est donc décidé, les pères auront cinq jours pour apprendre à changer les couches. Dès le lendemain, l'administration préparera les mesures d'application. Et ne parlons pas de la fusion des systèmes de gestion des trois communes : le peuple a estimé le contrat mal ficelé et les délais trop courts. Il demande aux autorités de revoir leur copie, au grand désespoir des élus et des fonctionnaires. Le maire, que je rencontre le lendemain, hoche la tête avec fatalisme : « C'est une catastrophe, tout était prêt. Mais bon, on fera autrement. » Il ne passe par la tête de personne de contourner la décision. En d'autres termes, que les citoyens français apprécieront : pas de traité de Lisbonne quand le peuple a rejeté la Constitution européenne.

La pluie redouble. Les enfants ont déserté le pied de l'estrade. Le président de la Suisse est parti manger des saucisses. Les photographes essuient désespérément leurs objectifs. Le Landammann fatigue sous le poids de son épée, qu'il porte à la main depuis quatre heures. Il faut conclure. Le Landammann suggère que, sur la question du regroupement informatique, il serait peut-être temps de clore les débats. Reste-t-il des arguments qui méritent de sacrifier le repas de midi ? La plupart des orateurs se désistent. Seul un élu socialiste tient à sa harangue. Belle gueule carrée, crâne rasé, cravate rouge, il tonne : « Nous, la gauche. Nous, la gauche, refusons le regroupement informatique. » On a compris. Rendez-vous l'année prochaine. Et le cortège traverse la ville en sens inverse, drapeau suisse au vent, marchant d'un pas balancé qui évoque davantage une figure de rap qu'un défilé militaire.

Potentiel transgressif

Il est courant, de Genève ou de Berne, d'ironiser sur la Landsgemeinde : au mieux un folklore pour touristes romands, au pire une institution ultraconservatrice où les édiles consolident ...